

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 septembre 2016

6^{ème} Commission

N° CP-2016-8-6-1

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR
DÉPARTEMENTAL DE CERNAY
COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015 DU DÉLÉGATAIRE**

Résumé : Le présent rapport propose de prendre acte du rapport d'activité 2015 de la Société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY. Pour la deuxième année consécutive, le tonnage d'équilibre a été dépassé en 2015. Le bilan financier fait néanmoins apparaître un déficit car l'exploitant a procédé à l'apurement de ses dettes. En 2015, cet outil a permis à 2200 usagers de s'inscrire dans la filière courte soutenant ainsi les éleveurs qui contribuent à la préservation de nos paysages ruraux et de notre cadre de vie.

Le Département du Haut-Rhin est propriétaire de l'abattoir de proximité multi-espèces de CERNAY qui a été mis en service en 2006. L'exploitation de cet établissement est assurée par un délégataire dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). La « Société d'exploitation de l'Abattoir de proximité du Haut-Rhin », qui avait assuré ce service dans le cadre d'un premier contrat de DSP d'une durée de 8 ans, a été retenue en 2014 pour une nouvelle période de 8 ans suite à une procédure dite « Loi Sapin ». Cette société par actions simplifiées (SAS) est composée d'éleveurs, de bouchers, d'associations (Fermes-auberges, Bienvenue à la ferme...) et de particuliers.

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le délégataire établisse annuellement un rapport présentant les éléments d'activité relatifs à l'exécution du contrat de délégation de service public. Le rapport annuel de gestion 2015 et le dossier comptable de l'exploitant sont joints en annexe.

Activité de l'abattoir

L'exploitant de l'abattoir fait état d'environ 2200 apporteurs pour l'année 2015, chiffre similaire à celui de 2014. Cet outil est devenu au fil du temps un élément incontournable permettant aux éleveurs haut-rhinois de s'inscrire dans les filières courtes et de proximité.

Les services proposés - ramassage des animaux à la ferme, abattage, découpe, mise sous vide, confection de lots en caissettes, retour des produits – assurent le maintien des petites structures d'élevage qui ont développé la vente directe aux consommateurs, leur permettant ainsi de tirer des revenus suffisants de leur activité.

Cet abattoir, voulu par les éleveurs haut-rhinois et mis en place par le Conseil départemental, participe à la préservation de l'environnement, notamment grâce à des cultures diversifiées et au maintien en herbe des parcelles ; ces prairies servent également de zones d'épandage de crue et réduisent fortement les risques de coulées de boue.

Depuis la mise en service de l'abattoir, et pour la deuxième fois, le tonnage d'équilibre voisin de 1040 tonnes a été dépassé pour atteindre 1111 tonnes, soit une progression de 4% par rapport à 2014.

La société qui emploie 15 personnes a développé les travaux de découpe et de mise sous vide de la viande ; cette activité permet dorénavant de couvrir le déficit lié à l'abattage.

Les prestations de ramassage des animaux à la ferme et de retour des carcasses dans un véhicule frigorifique sont particulièrement appréciées des usagers.

L'amélioration de la qualité du travail des opérateurs sur les chaînes d'abattage et les investissements du Département, à hauteur de 174 523,58 € TTC en 2015, ont contribué à la mise aux normes de l'outil et à sécuriser le fonctionnement des chaînes d'abattage.

Analyse financière

L'analyse de la situation financière fait apparaître une bonne maîtrise des frais depuis quatre exercices et une progression régulière du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée.

L'excédent brut d'exploitation fait apparaître un déficit de 18 617 €, soit 1,81% par rapport au chiffre d'affaires, car la société a procédé à l'apurement des dettes contractées notamment envers le Département pour la redevance d'usage et envers la Communauté de Communes de Thann-Cernay pour l'eau potable et les taxes d'assainissement.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de prendre acte du rapport d'activité 2015 de la Société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN